

PROFESSION BANLIEUE

L'IRDEIP : UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE POUR L'EMPLOI

1er juillet 2003



L'IRDEIP : un atout supplémentaire pour l'emploi

Situé à quelques pas de la mairie de Rosny-sous-Bois, l'Institut rosnéen de développement économique et d'insertion professionnelle (IRDEIP) est une association loi 1901 chargée d'assurer, dès 1982, le développement économique et l'emploi sur le territoire communal. Depuis sa création, ses missions n'ont cessé de se développer et l'activité de la structure se partage autour de trois axes : un pôle « service économique » (organisation de manifestations pour dynamiser le commerce local...), un pôle « entreprise » (aide à la création d'entreprise, hébergement et accompagnement des créateurs au sein d'une pépinière d'entreprises) et un pôle « emploi » à la disposition des entreprises et des Rosnèens, animé par un chargé de mission recruté en 1996. La structure dispose par ailleurs d'une salle de documentation où les usagers peuvent accéder à la presse spécialisée, à des offres d'emploi recueillies directement par l'Institut ou à des offres de formation ainsi qu'à de la documentation sur la création d'entreprise. En moyenne, l'ensemble des outils mis en place par le pôle Emploi permet l'embauche de soixante personnes par an.

Un suivi personnalisé des demandeurs

Le pôle Emploi aide les Rosnèens, quelle que soit leur situation professionnelle (chômeurs ou personne souhaitant se reconverter...) à trouver un emploi. Ce service est désormais connu des habitants, informés par le guide municipal ou par le bouche à oreilles. Pour Bruno Barthélémy, chargé de mission emploi, « l'IRDEIP n'a pas pour but de concurrencer l'ANPE locale, mais de lui être complémentaire ». Ce service apporte aux Rosnèens en recherche d'emploi un suivi individuel et personnalisé. Si le chargé de mission reçoit

quatre matinées par semaine, sur rendez-vous, les demandeurs d'emploi, il sait également être réactif et répondre rapidement aux attentes des personnes suivies. Au cours de ces entretiens, il apporte une aide à la rédaction de curriculum vitae, de lettres de motivation, à la préparation aux entretiens d'embauche, à la recherche de formations... « Les personnes peuvent être reçues autant de fois qu'elles le souhaitent ». En 2002, cinq cent vingt-deux personnes, d'horizons divers, ont été reçues par le service emploi : « On accueille des directeurs financiers, mais on peut aussi parfois jouer le rôle d'écrivain public ».

Depuis 1999, l'IRDEIP a ouvert un espace spécifique en direction des cadres et des jeunes diplômés : Rosnycadres. Cet espace est accessible sur inscription à tout demandeur d'emploi cadre, agent de maîtrise ou titulaire au minimum d'un bac + 2. Les adhérents disposent d'un accès gratuit, trois fois par semaine à Internet et peuvent se créer une boîte aux lettres électronique personnelle. Soixante personnes s'y inscrivent chaque année. Les membres de Rosnycadres ont la possibilité de participer à un atelier d'optimisation des projets professionnels » qui se déroule une fois par mois. Son objectif est de permettre aux demandeurs d'emploi d'être mieux armés dans leurs recherches et de les rendre plus autonomes. Après avoir déterminé les atouts des participants, il est proposé des cours de communication, de gestion du stress et de négociation. Chaque année, dix à quinze places sont disponibles et, en moyenne, 75 % des participants trouvent un emploi.

Le travail en partenariat

Pour être en mesure de proposer un éventail d'offres d'emplois le plus large

Profession Banlieue 15, rue Cardinalne 93200 Saint-Denis
Tél. 01 48 89 26 36 - Fax 01 48 20 73 08
Site : www.professionbanlieue.org

Situé à quelques pas de la mairie de Rosny-sous-Bois, l'Institut rosnéen de développement économique et d'insertion professionnelle (IRDEIP) est une association chargée d'assurer, dès 1982, le développement économique et l'emploi sur le territoire communal.

- **Emplacement** : Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >
- **Adresse de cet article** :
<https://www.professionbanlieue.org/L-IRDEIP-un-atout-supplementaire-pour-l-emploi>